

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 53 (1908)
Heft: 11

Artikel: Méthodes allemande et française
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-338787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Méthodes allemande et française.

Il faut insister sur une des observations du général Bonnal reproduite dans notre article sur les manœuvres du 3^e corps d'armée. L'occasion nous en est offerte par un examen comparatif que fait, dans le *Temps*, M. Reginald Kann, des manœuvres allemandes et françaises de 1908.

Après avoir constaté que de part ni d'autre les mouvements stratégiques n'ont donné lieu à aucune manœuvre, M. Reginald Kann continue en ces termes :

« Au point de vue tactique, les opérations ont présenté un tout autre intérêt. Examinons d'abord ce qui s'est passé aux manœuvres allemandes en résumant en quelques mots les évolutions exécutées par les deux partis.

» Le 8 septembre, le chef des forces bleues (15^e corps) essaye de tourner avec toute son armée ce qu'il croit être le flanc gauche de l'ennemi ; mal renseigné par sa cavalerie, il engage une partie de ses troupes contre une division rouge retranchée, tandis que le reste donne dans le vide. L'adversaire (16^e corps) arrête avec une division l'effort de l'assaillant, puis opère lui aussi avec son gros un mouvement enveloppant qui lui permet de prendre les troupes bleues à revers et lui assure la victoire. Le lendemain, même tactique, avec cette différence que les deux partis cherchent le flanc opposé à celui de la veille ; la contre-attaque rouge, exécutée trop près de sa propre ligne de défense, et de plus retardée par un encombrement dans les rues du village de Maxstadt, ne se produit pas en temps utile et permet aux bleus de réussir leur mouvement débordant contre l'aile opposée. Nous ne parlerons pas du combat de la dernière journée dont le thème enlevait toute initiative au commandement, mais où l'exécution nous a montré une nouvelle tentative d'enveloppement de la part de l'armée bleue.

» De ce court compte rendu il résulte que le succès est toujours

recherché par les deux adversaires au moyen d'un mouvement tournant préconçu, élaboré par le chef avant même que le contact ait été réellement pris. Ce système, qui n'est pas sans inconvénients — puisqu'on s'expose à ne rien trouver devant soi comme le 15^e corps le 8 septembre — est celui que les Allemands ont déjà constamment employé en 1870: cette éternelle préoccupation de l'enveloppement paraît être devenu chez leurs généraux un sixième sens. Il est curieux de constater que les Japonais, instruits dans les principes allemands par leur professeur, le major von Meckel, ont appliqué en Mandchourie, avec succès, une méthode identique contre un ennemi également inactif.

» La plupart des chefs français actuels, collaborateurs ou disciples de la brillante pléiade des Maillard, des Langlois et des Bonnal, ont adopté des procédés très différents et qui paraissent comporter de grandes chances de réussite vis-à-vis d'un adversaire qui prend *a priori* des dispositions de combat toujours pareilles.

» La tactique préconisée par cette école, et qui dérive directement des préceptes napoléoniens, peut se formuler ainsi: s'engager partout pour voir, fixer l'ennemi, et provoquer l'événement par l'entrée en ligne opportune de fortes réserves.

» Les généraux Millet et Trémeau ont paru vouloir se conformer dans leurs récentes opérations à la méthode que nous venons de définir. Tous deux ont envoyé en avant de leurs gros d'abord des éléments de découverte (divisions de cavalerie ou détachements mixtes), ensuite de fortes reconnaissances offensives d'une brigade d'infanterie renforcée par de la cavalerie de corps et de batteries; ce sont ces troupes qui se rencontrèrent le 14 septembre sur la ligne du Nahon. Le lendemain, pour l'action générale, les deux chefs engagent leurs forces sur tout le front et conservent d'importantes réserves destinées à intervenir sur le point et à l'heure qu'ils choisiront. Ces réserves sont constituées, pour le parti rouge, par la 15^e division d'infanterie près de Vicq, et une division complète de cuirassiers à la Mercerie, soit un quart de l'effectif de l'armée. Le commandant du parti bleu conserve à sa disposition les trois dixièmes de son infanterie, savoir: la division coloniale et une brigade de la 7^e division avec six batteries qui se massent aux débouchés de la forêt de la Tonne.

» Ces dispositions semblaient annoncer une manœuvre très intéressante fournissant l'occasion de se rendre compte comment

les généraux Millet et Trémeau entendaient utiliser leurs réserves. Malheureusement, la vertigineuse rapidité de marche des premières lignes, qui se sont précipitées l'une sur l'autre dans les conditions les plus invraisemblables, n'a pas donné aux généraux le temps matériel d'engager les troupes rassemblées plus en arrière avant l'arrêt du combat.

» Le 17 septembre, lorsque le général Millet a entamé sa retraite, son adversaire s'est trouvé dans de meilleures conditions que l'avant-veille, et il lui a été possible de manœuvrer. Il avait placé en première ligne, du nord au sud, les 16^e, 15^e et 18^e divisions, maintenant la 17^e en réserve derrière sa gauche. Dès que le recul de la droite ennemie lui fut signalée par sa cavalerie, le général Trémeau fit exécuter une attaque d'aile par la 18^e division, tandis que la 17^e prenait sa place dans la ligne. La droite ennemie (8^e division) ne put échapper à cette double attaque et fut fortement malmenée. Cette manœuvre a permis au parti rouge de remporter un succès signalé, mais il eût probablement obtenu mieux encore si, au lieu de s'en prendre à l'aile marchante de l'adversaire, il avait aiguillé sa réserve vers le pivot du mouvement de repli des bleus à l'autre extrémité du champ de bataille.

» Les funestes habitudes prises par notre infanterie aux manœuvres n'ont donc que partiellement empêché l'exécution des combinaisons du commandement. On avait d'ailleurs pu se rendre compte, d'après les dispositions initiales, des conceptions générales des deux chefs français et reconnaître les différences radicales qu'elles offrent avec le système appliqué en Lorraine. Les arguments ne manquent pas en faveur de chacune des thèses. Les partisans de la méthode allemande diront que dans les combats actuels, la zone dangereuse est trop profonde pour qu'on puisse faire progresser assez vite les réserves sur un terrain ordinaire ; ils citeront l'exemple des corps russes de deuxième ligne, qu'on a promenés d'un point du champ de bataille à l'autre, à Liao-Yang et à Moukden, et qui sont arrivés partout trop tard. Leurs antagonistes répondront qu'après l'usure produite par une lutte de plusieurs jours, les réserves partielles auront été absorbées et que l'apparition soudaine d'unités fraîches entraînera toute la ligne de combat dans un élan décisif auquel l'ennemi ne sera plus capable de résister. Lesquels ont raison ? Il serait téméraire d'émettre à ce sujet le moindre avis.

Ce qu'on peut affirmer toutefois, c'est que jamais les grandes manœuvres n'élucideront la question. Seule une guerre entre deux adversaires de même force et de valeur égale pourra résoudre le problème et trancher le différend. »

*
*
*

Nos méthodes sont les méthodes allemandes, ainsi que l'a fait ressortir M. le général Bonnal, et nous devons nous demander si, dans un terrain comme le nôtre, où il est souvent si difficile de se débrouiller, nous ne devrions pas mettre un peu plus de retenue dans la mise en ligne immédiate de toutes nos forces. Ne faisons nous pas fi un peu facilement des renseignements sur l'ennemi, plus facilement que notre règlement ne le conseille ?

Que dit-il ? Il pose en première ligne le principe suivant :

248. La décision de livrer combat se base sur la connaissance que l'on a de sa propre situation et de celle de l'ennemi ainsi que du terrain. Pour bien connaître la situation dans laquelle on se trouve il faut un service d'ordres et de renseignements bien organisé.

Le même article ajoute :

Il faut prendre à temps toutes les mesures propres à fournir des renseignements sur l'adversaire et sur le terrain.

Cela posé, le règlement continue en ces termes :

Malgré cela, bien souvent, les renseignements obtenus sur l'adversaire ne donneront qu'un tableau très incomplet de sa situation ; ses intentions en particulier resteront toujours cachées.

249. Le chef qui veut vaincre ne doit pas faire dépendre ses actes de ceux de l'adversaire. Il doit engager résolument ses forces pour résoudre sa tâche lors même qu'il n'a aucun renseignement certain sur l'activité de l'ennemi.

250. Le chef doit savoir apprécier la situation d'un regard d'ensemble et agir résolument.

251. Il ne doit pas se laisser influencer dans l'exécution de sa décision par les contre-mesures de l'ennemi.

Un chef capable n'est jamais surpris ni embarrassé ; il trouve un remède pour chaque cas.

Enfin, le règlement dit encore :

253. Toutes les troupes disponibles doivent être tenues prêtes à prendre part au combat.

Les forces principales seront engagées sur le point où l'on recherche la décision. On ne laissera que le strict nécessaire sur les autres parties du terrain de la lutte.

254. La possibilité d'obtenir du feu un effet considérable rend le front du défenseur, dans la règle, très fort. Une attaque purement frontale rencontrera

de grandes difficultés. Elle demandera beaucoup de temps et conduira rarement à elle seule au but.

255. Une attaque dirigée contre le flanc sera plus avantageuse. Mais ce n'est qu'en cas de surprise que l'on pourra se borner à une attaque de flanc.

256. Dans la plupart des cas l'offensive dirigée contre le front sera combinée avec une attaque de flanc. On enveloppera ainsi l'ennemi. Ce genre d'offensive est très efficace parce qu'il permet d'obtenir la supériorité par un feu concentrique et facilite la pression sur les derrières de l'ennemi.

L'attaque frontale et l'attaque de flanc doivent être poussées simultanément et avec la même énergie.

Analysons sommairement ces prescriptions. Elles établissent une première distinction ; elles distinguent le cas où l'on possède des renseignements sur l'ennemi et celui où ces renseignements font défaut. Mais elles engagent les chefs à faire tous les efforts pour se mettre dans le premier de ces cas.

C'est le point de départ. Il y a avantage à ne pas agir en aveugle et à ne pas se laisser diriger par des idées préconçues. Il faut, avant tout, s'entourer de tous les renseignements possibles.

Cependant, le voile peut n'être pas levé. Nous sommes alors dans le second cas. Le règlement estime que l'absence de renseignements n'est pas un motif suffisant pour ne pas agir. Mais ce n'est pas un motif suffisant non plus pour bâtir une conception plus ou moins en l'air qui, peut-être, ne répondra pas le moins du monde à la situation. Il reste un moyen d'information, le combat lui-même. Il nous apprendra ce que les mesures préalables, exploration, service de reconnaissances, postes d'observation, espionnage, etc., ne nous auront pas appris.

Pour la réussite de ce combat, il faut mettre le plus de chances de notre côté. Le règlement nous prescrit de tenir prêtes pour l'action toutes les troupes disponibles. Mais il ne nous prescrit pas de les jeter toutes, d'emblée et simultanément, au combat sur tout le front. Le bel avantage de précipiter le gros de nos effectifs dans le vide ! Ce sont des troupes qui, neuf fois sur dix, seront perdues pour le combat, car elles ne font pas de mal à l'adversaire. Or, seul le mal causé à l'adversaire constitue le succès tactique. Aussi longtemps que notre ennemi reste indemne et libre de ses mouvements, la victoire nous échappe. Si nous devons tenir toutes nos troupes prêtes au combat, c'est afin qu'aucune ne soit perdue pour le coup de force que nous nous proposons ; mais ce coup de force, il importe de l'engager

où il procurera la décision, c'est-à-dire où il produira le maximum d'effet.

Le règlement nous donne quelques indications générales sur le mode de procéder. Il expose que l'attaque frontale rencontrera le plus souvent de grosses difficultés de nature à la rendre fort incertaine ; que l'idéal est de combiner avec elle une opération de flanc qui, mettant en péril le point faible de la ligne ennemie et constituant une menace sur ses derrières, affaiblira le plus sûrement sa force de résistance. Mais ces indications elles-mêmes, qui ne sont pas des règles impératives, sous-entendent une connaissance au moins approximative du front qu'il faut fixer et de l'aile dont on escompte l'enveloppement. Donner un ordre de déploiement prématuré aux troupes supposées devoir agir sur le front et une direction de marche prématurée aussi à celles que l'on destine à l'enveloppement ne sont pas des conseils donnés par le règlement. A procéder de cette façon on s'expose à déployer sur un mauvais front et à s'écarter du flanc dont on recherche l'enveloppement.

En revanche, ce que le règlement recommande avec force, c'est qu'une fois la résolution du chef arrêtée, elle soit poursuivie avec une indomptable énergie, cette résolution ne fût-elle pas la meilleure. C'est à cette phase-là des opérations que s'applique la recommandation au chef de ne pas faire dépendre ses actes de ceux de l'adversaire, d'engager résolument ses forces même en l'absence de renseignement certain sur l'ennemi, et de ne pas se laisser influencer par les contre-mesures de l'ennemi.

Le règlement a de bonnes raisons pour donner ces recommandations-là ; il sait que l'on ne retire pas du feu une troupe engagée ; il sait que l'on ne change pas aisément la destination d'une colonne en cours de mouvement ; l'indécision et le désordre qui en résultent sont généralement des risques plus graves que celui de poursuivre la résolution fautive ; il sait enfin que l'énergie de l'exécution est capable de corriger l'erreur de conception, et il peut invoquer à l'appui de bons exemples, celui, entre autres, devenu classique, des 3^e et 10^e corps allemands à Mars-la-Tour.

En résumé, la suite des opérations, d'après l'esprit même de notre règlement, est la suivante :

1. S'entourer de tous les renseignements possibles sur l'ennemi ;

2. Si ces renseignements ne sont pas suffisants, voir dans le premier engagement du combat un moyen de les compléter et d'éclaircir la situation pour arrêter son plan d'attaque en meilleure connaissance de cause ;

3. Fixer définitivement sa résolution ;

4. Y donner suite avec toute la décision et toute la vigueur possible.

* * *

Il faut reconnaître qu'à première lecture, nos prescriptions réglementaires ne donnent pas nettement l'impression de cette succession des opérations. Elles insistent d'emblée si fortement sur la nécessité de prendre une résolution et de l'exécuter sans hésitation, qu'elles paraissent reléguer au rang des accessoires les mesures préliminaires et les moyens de fonder cette résolution. De là ces conceptions préconçues auxquelles répondent une répartition des forces et un engagement prématurés¹.

La faute en est, en grande partie, au désir de réagir contre l'excès de retenue de l'ancien règlement, qui agissait comme un frein sur l'esprit d'offensive. Le mode qu'il préconisait était le déploiement au compte-goutte, et le combat schématisé en trois phases auxquelles devait s'adapter une répartition appropriée des troupes : engagement de leur moindre partie pour se rendre compte de la situation ; déploiement d'une seconde fraction afin de poursuivre le combat conformément à la situation reconnue ; enfin, disposition du solde chargé d'entraîner la décision. « Dans la règle, disait-il, il faut faire les subdivisions destinées à engager le combat autant que possible faibles et les réserves autant que possible fortes ; il faut donc attribuer à celles-là la plus petite, à celle-ci la plus grosse part des forces dont on dispose. »

Appiquant cette règle, il invitait le chef de compagnie à déployer section par section, en commençant « normalement » par une seule section. Le commandant de bataillon devait agir « d'après les mêmes principes », et le régiment, bien plus encore que

¹ Les chefs y sont conduits, en outre, par les conditions mêmes des manœuvres de paix. En Suisse comme en France, les troupes de première ligne s'engagent avec une précipitation invraisemblable, si hors de toutes les réalités de la bataille, que le chef qui ne prépare pas les mouvements de ses colonnes à l'avance se trouve inmanquablement en état d'infériorité et met l'opinion générale, trop prompte dans ses jugements, contre lui, même s'il a eu raison. Envisagées sous cet angle, nos manœuvres de paix peuvent constituer un danger.

le bataillon et la compagnie, devait être économe dans le premier déploiement des unités. « N'étant en effet fractionné qu'en trois, il doit d'autant plus proportionner ce déploiement aux différentes phases du combat. »

Le nouveau règlement a entendu condamner définitivement ce système des petits paquets érigé en mode normal de combat. Mais il ne faudrait pas, pour autant, sauter de l'autre côté de la selle, et poser en principe que le chef ne pouvant, sans circonstances heureuses, posséder aucun indice des intentions de l'adversaire, il ne lui reste qu'à prendre une résolution d'inspiration, de confiance ou « de chic » et à lancer tout son monde en avant, à la garde de Dieu. Les intentions de l'ennemi restent, en effet, cachées ; mais sa situation pourra, parfois, être déterminée par le combat, et si cette situation ne nous permet pas de dessiner ou de supposer ses intentions, elle pourra nous guider, selon le cas, dans le choix de notre résolution.

Le règlement allemand lui-même est moins radical que le nôtre dans ses termes :

« Pour que le chef puisse prendre une décision, dit-il, il faut d'abord qu'il ait des renseignements sur la situation de l'ennemi et sur le terrain.

» Très souvent, les renseignements nécessaires au commandement ne pourront être obtenus qu'en engageant le combat...

» Si, d'une part, il est recommandé au début de l'action de n'engager ses forces qu'avec prudence, on commettrait, d'autre part, une faute des plus graves en n'engageant pour l'achèvement de la lutte que des forces insuffisantes avec l'idée de les renforcer progressivement. On lutterait sans cesse avec des forces inférieures contre des forces supérieures...

» La difficulté de faire changer de direction aux unités engagées en première ligne croît avec l'importance de leurs effectifs. La direction dans laquelle une troupe doit combattre est déterminée avant de l'engager. Si, en avançant, on s'aperçoit que cette direction est mauvaise, il est rare, pour les grandes unités, qu'on puisse faire autre chose que d'engager de nouvelles troupes dans la bonne direction. »

Enfin, le règlement allemand en conseillant l'attaque enveloppante, a soin d'ajouter que pour qu'elle réussisse il faut avoir au préalable fixé l'ennemi sur son front.

*
* *

Ainsi, dans ses recommandations, le règlement allemand semble moins absolu que la doctrine qui paraît animer le commandement. Sans attacher à « la préparation de la manœuvre » l'importance que lui attribue le règlement français, sans dire expressément, comme ce dernier, que le succès du combat dépend souvent de l'intervention énergique d'unités fraîches et que, « sur tous les points du champ de bataille, les chefs qui ordonnent et dirigent les attaques ont *le devoir de prévoir et de préparer la manœuvre* qui permettra à ces unités de s'engager dans les meilleures conditions », il admet cependant que l'on ne s'engage pas aveuglément et que le chef s'applique à éclaircir la situation avant d'arrêter son plan définitif. Il est vrai que s'il conseille de s'orienter, c'est moins, semble-t-il, pour déterminer la manœuvre qu'à la situation il jugera la meilleure, que pour rendre plus sûre la manœuvre d'enveloppement d'une aile considérée, en principe, comme la meilleure.

Il nous paraîtrait avantageux qu'à l'inverse de ce qui se passe en Allemagne, notre doctrine suisse corrigeât ce qui peut paraître un peu absolu dans la rédaction de nos dispositions réglementaires. Dans sa configuration générale, notre terrain se prête difficilement à la détermination exacte de la situation ennemie; il est un complice discret du commandement; il favorise toutes les surprises. Raison de plus pour ne pas s'abandonner aux mouvements préconçus ou au système de la manœuvre toute faite, toujours la même ou toujours recherchée la même, patentée sur marque ou modèle déposés.

La manœuvre de l'enveloppement n'est pas la seule qui soit de nature à procurer des résultats décisifs. Si l'adversaire affaiblit trop son front, la manœuvre ne sera pas moins décisive si ce front est refoulé. Ou si j'attaque et pénètre l'intersection du front défensif et de l'aile attaquante, je serai très probablement en mesure de démolir l'adversaire aussi sûrement que si je l'avais enveloppé sur un de ses flancs.

Or, suivant le cas, c'est-à-dire suivant les dispositions de l'ennemi, une manœuvre de ce genre sera parfois d'une réalisation plus aisée que l'attaque dirigée sur l'aile. Pourquoi, dès lors, s'en ôter la faculté de propos délibéré?

Nous avons, en Suisse, un autre motif de n'en rien faire. Qu'une armée sûre de sa supériorité numérique se rie des dispositions de l'adversaire et prétende les contre-battre par le seul

appareil de la force, cela peut se concevoir. Mais nous ne sommes pas dans cette situation-là. Il ne nous appartient pas de faire fi de l'art et de dédaigner les combinaisons grâce auxquelles il est possible de compenser le désavantage d'une infériorité numérique. Nos moyens sont déjà limités, indépendamment de notre volonté; ne les limitons pas encore davantage, le sachant et le voulant. Si nos programmes d'instruction insistent si fort sur la nécessité de rendre nos troupes très mobiles, c'est précisément pour permettre au commandement de multiplier ses combinaisons.

Notre règlement d'exercice pour l'infanterie lui-même veut qu'il en soit ainsi. En formulant ses recommandations il n'a pas prétendu imposer des règles. Rien ne serait plus éloigné de son esprit. S'il déclare que l'attaque enveloppante est plus avantageuse que l'attaque frontale, ce n'est pas pour affirmer qu'elle sera toujours et en toutes circonstances la plus avantageuse et qu'il faut s'interdire toute autre. De même, s'il préconise constamment l'offensive, ce n'est point qu'il ordonne l'offensive quand même, irraisonnée, aveugle, résolue pour le plaisir de se porter en avant à juste ou à faux. Il entend qu'avant tout le chef s'applique à fonder sa résolution, c'est-à-dire qu'il commence par déterminer le point sur lequel son attaque produira le maximum d'effet, l'effet décisif. C'est en cela que consiste l'art du tacticien. Alors seulement, sa résolution ayant été prise en toute connaissance de cause possible, il rejettera toute hésitation pour forcer l'exécution coûte que coûte.

Il faut, croyons-nous, interpréter ainsi notre règlement et nullement de la façon rigide dont les officiers allemands paraissent interpréter le leur. Soyons convaincus que dans un terrain aussi irrégulier et accidenté que le nôtre, cette tactique pourra être beaucoup plus féconde en favorables résultats. F.

